

Résumé de l'allocution de la cérémonie des vœux 2016

Personnes présentes : Madame la Conseillère départementale Présidente de la Communauté d'Agglomération : Laetitia SERRE, Mesdames Messieurs les Maires, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, habitants, élus, personnel municipal, et partenaires institutionnels et privés. Environ 75/80 personnes

Rappel contexte national : Douleur de deux attentats sanglants. République malmenée, violente, meurtrie... se rassembler derrière nos valeurs les plus fondamentales : la liberté, l'égalité, la fraternité mais aussi la laïcité. Espérer dans un avenir de paix.

Que s'est-il passé à Saint Julien du Gua en 2015:

Effectifs à l'école : Le nombre insuffisant d'enfants à l'école était une réelle source de stress, l'école c'est la vie. L'arrivée de 5 nouvelles familles dans de bonnes conditions était indispensable. Il y avait donc urgence à faire rénover les 5 appartements communaux par des entrepreneurs locaux selon leur spécialité afin d'accueillir ces nouvelles familles. Le coût de ces rénovations s'élève à 33.950 €

Réalisation de projets concernant l'école :

Un réel lifting ! Suppression de l'escalier monumental qui permettait au siècle dernier à l'instituteur de rejoindre son appartement. Cet espace supplémentaire a permis de créer une salle de lecture et de jeux de 20m². Création d'un hangar de rangement, aménagement d'un jardin abritant une mare ; L'agrandissement et les travaux annexes de l'école s'élèvent à 10 200€. Ces chantiers ont été réalisés en un temps record par des entrepreneurs. Remerciements à tous

pour leur efficacité. Nelly Combette professeur des écoles depuis 6 ans dans notre commune assume cette année une classe unique de 20 enfants de 2 à 11 ans secondée par l'ATSEM Stéphanie Plantin. Matin et soir deux boucles ont été organisées pour le ramassage scolaire de 11 enfants des hameaux d'Intres, de la Nicoule et des communes de Gourdon et Ajoux. Remerciements à la CAPCA qui a réduit au maximum la facture liée au surplus engendré par les deux boucles.

Pour se rendre aux repas et aux activités périscolaires, les écoliers suivent maintenant un traçage sécurisé.

Périscolaire : il est assuré 2 jours/semaine par des intervenants bénévoles; de nombreuses activités sont proposées : art plastique, jardinage, terre à modeler, musique et chants, pâtisserie, tricotin et autres travaux manuels, yoga et histoires actives.

Le commerce restaurant, dépôt de pain, épicerie : Le montant global des travaux, hors toiture s'est élevé à 73.400 €, dont 13 700€ de matériel. La réalisation de ce multi services, restaurant, restaurant scolaire, dépôt de pains, épicerie s'est inscrit dans un souhait de poursuivre le développement de notre village. Gérance symbolique de 50€ par mois. Cependant, la gérante Lumi Harrap a donné son préavis et cesse son activité en avril en raison d'une charge de travail trop importante pour une personne seule. Une recherche d'un couple de gérants est en cours ;

L'eau : Le raccordement des hameaux du Théron et de Charbonnière au réseau principal est terminé. Le coût devrait s'élever à 300.000€ subventionné à hauteur de 70%. La 3ème tranche qui intégrera le hameau du Clos au réseau du village débutera au printemps.

Souhait 2016 : trouver l'origine des problèmes sporadiques de manque d'eau à la Grezière qui dérangent énormément les habitants.

La voirie : enveloppe de presque 21.000€. Route de Charbonnière refaite, fossés curés sur l'ensemble de la voirie communale, déneigement, murs de soutènement à la Pervenche.

Autre chantier en cours ne concernant pas directement les finances communales: l'enfouissement de la ligne 20.000 volts de la Grézière à la Pervenche qui devrait mettre un terme aux nombreuses microcoupures générées par la vétusté de la ligne. Ma participation au Syndicat départemental d'énergie nous a permis d'obtenir ce chantier si important pour notre commune et ses habitants. Remerciements chaleureux à Hervé Saulignac, Président du Syndicat Ardèche Numérique qui a proposé d'enfourer en même temps les fourreaux d'accueil de la fibre optique.

Dernier point financier : la liquidation de la dette de la communauté de communes des Châtaigniers : Saint Julien du Gua est redevable de 8,15 % du capital restant, ce qui s'élève à ce jour à 65.400€. Un emprunt a été accordé aux six communes concernées qui s'étalera jusqu'en 2025. Emprunt qui va grever les budgets pour de longues années.

En 2016 la commune prendra une année sabbatique pour les investissements importants. Travaux envisagés : fin de l'aménagement du plateau André Coste, entretien de l'existant : gouttière de l'espace Giraud, mur de soutènement à rénover sur plusieurs routes communales, étude pour l'élargissement du pont de la Grézière

Vie du village : Remerciements à tous les habitants qui œuvrent au sein des associations sportives, culturelles toujours présents et volontaires pour faire vivre et animer le village et remerciements très chaleureux aux élus. Rappel des lieux et animations de la bibliothèque et des veillées chez l'habitant qui se poursuivent les mois d'hiver (de novembre à mars).

Mise à l'honneur du personnel communal, peu nombreux certes, donc très polyvalent, et de grande valeur. Remerciements chaleureux à eux tous:

✓ Jessica Clair, le chef d'orchestre qui connaît tout de notre commune, tout le monde et en particulier tous les dossiers. Jamais de fausse note, toujours le même tempo apaisant....

✓ Eric disponible à toute heure, à son rythme, gérant les imprévus et acceptant toutes les missions : voirie, compteurs, récréation et repas des enfants

✓ Stéphanie, un grand merci pour ce contact avec les enfants alliant douceur et fermeté.... Et qui compte tant pour les enfants !

✓ Elsa, en contrat aidé depuis quelques mois. Elle décharge Jessica en assumant des tâches très diverses.

Denise Nury termine cette présentation en invitant l'assemblée à se rapprocher de l'apéritif concocté par Agnès Courtial, fine cuisinière ... et toujours dévouée pour « donner un coup de main » lors des événements festifs du village. Merci à Agnès.

Marie Dominique Prévot

Recensement de la population à Saint-Julien-du-Gua

Date du recensement	01/01 2013	01/01 2015	01/01 2016
Entrée en vigueur	01/01 2016	01/01 2018	01/01 2019
Population totale prise en compte	171	186	217

Cette évolution de notre population est positive :

- elle signe le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

- elle est prise en compte dans le calcul des dotations allouées par l'Etat et augmente de façon sensible celle-ci.

Sécurité routière : rappel !

Le marquage au sol dans le village a pour but d'assurer la sécurité des enfants qui circulent sur la chaussée, aux heures de rentrées et sorties d'école mais aussi lors de déplacements dans le village à différentes heures de la journée ;

Stationner sur ces espaces réservés au passage des enfants les oblige à se déporter sur la chaussée et les met potentiellement en danger !

Ne nous mettons pas en infraction, garons nos véhicules ailleurs que sur les passages protégés ou les zones réservées aux piétons !

La municipalité remercie les automobilistes pour leur attitude responsable et leur civisme!

Interdiction de prélèvement sur l'Auzène:

En réponse à l'alerte lancée par l'AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) concernant la chute préoccupante des effectifs piscicoles, le Préfet de l'Ardèche vient de fixer par *arrêté N° 2015-362-DDTSE03 du 26 décembre 2015** les règles de l'exercice de la pêche en eau douce dans notre département, notamment pour l'Auzène : **l'interdiction de prélèvement sur ce cours d'eau et ses affluents est à présent effective!**

L'efficacité de cette mesure sera contrôlée par des pêches électriques régulières. Le retour à une autorisation de prélèvement raisonnable sera envisagé sitôt que les populations piscicoles seront redevenues conformes.

Les communes bordant l'Auzène ont été sollicitées par l'AAPPMA pour contribution financière à l'achat et la pose de panneaux informatifs le long des rives; Le Conseil municipal après délibération a alloué une subvention de 200€ pour participation à l'exécution de ce projet. L'AAPPMA accepte également toutes les bonnes volontés locales désireuses de participer

à la pose de panneaux au niveau des rives de notre commune;

Merci par avance de bien vouloir, dès à présent, vous mettre en relation avec Georges Bonillo, commission tourisme, au 06 77 47 28 55 afin d'être informé de la date de cette opération.

* Le texte intégral de l'arrêté est accessible depuis le lien internet :

http://www.ardecche.gouv.fr/IMG/pdf/RAA_du_5_Janvier_2016_-_Tous_services_.pdf pages 23 à 37.

A retenir : Page 29 : l'Article 17 ; Page 34 : le 2° de l'Annexe 2.

Georges Bonillo.

Qualité de l'environnement :

Vous possédez une épave automobile, une caravane ou de la ferraille dont vous souhaitez être débarrassé? Faites appel à un ferrailleur !

A titre indicatif, Marc Vetter, professionnel établi à Loriol, se déplace à domicile gratuitement.

Si vous lui confiez le certificat d'immatriculation, lors de l'enlèvement d'un véhicule, il fera procéder à sa destruction avec en retour le justificatif de destruction édité par la Préfecture.

Contact téléphonique : 06 79 34 57 63

La place de nos anciens à Saint-Julien-du-Gua

L'importance des travaux engagés au cours de ces dernières années pour permettre à la commune de conserver son école a pu mettre sous silence les actions que la municipalité n'a pas cessé de mener en faveur de ses anciens. Même si ces actions ne sont pas mises en avant et restent évidemment perfectibles, elles existent et contribuent à entretenir le lien entre la municipalité et ses aînés ; A St Julien du Gua, les personnes fragilisées ou d'un certain âge bénéficient de :

- La possibilité de prendre les repas de midi au restaurant les lundi, mardi, jeudi, vendredi ou en

cas de besoin, de se les faire apporter bénévolement à domicile moyennant la somme de 5€50 le repas.

- Un portage à domicile de livres/revues aux lecteurs qui se font connaître : les bénévoles bibliothécaires proposent un choix de livres en fonction des centres d'intérêt des personnes intéressées;

- Un « colis de Noël » généralement remis par un élu à chacun de nos aînés à partir de leur soixante-dixième année ;

-Et dès le mois de Mars 2016, des après-midi de rencontres où chacun pourra se consacrer aux occupations récréatives de son choix (cartes, scrabble, autres jeux de société, mais aussi, selon l'envie : couture, tricotage, lecture, travaux manuels... toute activité que l'on désire partager en bonne compagnie ! mise à disposition gracieuse de boissons chaudes, thé, infusion, café et chocolat chaud !

La première rencontre aura lieu **le vendredi 04 Mars à partir de 15heures, salle Gaston Giraud!**

Cette initiative, prise en charge par Elodie Riou, jeune mère de famille bénévole résidant à St Julien du Gua, répond à la requête de plusieurs habitants de la commune ! Elle n'est pas réservée à nos seuls anciens mais à tous ceux qui, disponibles, voudront rejoindre le groupe pour un moment de partage !

Nous souhaitons bonne chance à cette nouvelle formule et espérons que ce lieu de rendez-vous hebdomadaire deviendra un pôle d'animation incontournable sur la commune...

Odile Marsal

Agenda du mois de Mars au mois de Juin 2016

- **Le Samedi 27 Février** : Cassoulet UNRPA, mairie d'Issamoulenc.

- **Le Samedi 12 Mars à 19h30** : Repas de l'amitié de l'association culturelle protestante salle Gaston Giraud

- **Le Samedi 19 Mars à partir de 18h30** : "la reboule des veillées", le repas sera suivi du spectacle des « farces de la reboule »

- **Le Samedi 02 Avril** : Repas UNRPA en soirée, Salle Gaston Giraud

- **Du samedi 28 au mardi 31 mai**: stage « Carnet de voyage au cœur de l'Ardèche » ; organisé au camping « Le Folastère » à Intres. Au sein d'une nature magnifique, se promener à travers sentiers et hameaux en étant attentifs à nos impressions.... Prendre des notes, les mettre en forme et en couleur, carnet de bord à la main. Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner ou écrire...

Tous renseignements sur le site du Folastère :

<http://www.le-folastere.fr/evenement.htm>

ou au 06 86 51 99 96.

- **Le Samedi 04 juin** : excursion organisée par les genêts fleuris

- **Les mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17** : l'Ardéchoise

- **Le Samedi 18 Juin** : Voyage organisé par l'UNRPA

Horaires :

Mairie et Agence postale :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 10h00-12h30 et de 13h30-15h30

Vendredi Fermé

Bibliothèque :

Mercredi 14h00-17h00

Vendredi : 10h-12h

En cas de difficulté pour vous déplacer, les bénévoles peuvent vous apporter des ouvrages à domicile ; En faire la demande en mairie.

« La Guazette »

Journal de la commune de Saint Julien du Gua Numéro 8 / Février 2016

Commune de Saint Julien du Gua

Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)

Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29

Courriel : mairie.st-julien-du-gua@orange.fr

Site web : www.saint-julien-du-gua.fr

Directeur de la publication : Denise NURY

Commission de rédaction : Marie-Dominique PREVOT,

Georges BONILLO, Odile MARSAL

Relecture : Eliane LOUBERSAC

Imprimé par Imprimerie Cévenole (Coux)

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique